

NOTICE D'INSTRUCTION

ECLAIRVALE 2500



**LA CANNE VALE
30 RUE FABRE D'EGLANTINE
11100 NARBONNE**

NOTICE ORIGINALE



**A LIRE ABSOLUMENT EN INTEGRALITE AVANT TOUTE
UTILISATION DE LA MACHINE**

Table des matières

1. OBJET DE LA NOTICE D'INSTRUCTION	4
2. IDENTIFICATION DE LA MACHINE	5
3. CONDITIONS PREVUES D'UTILISATION	5
3.1. FONCTION DE LA MACHINE.....	5
3.2. QUALIFICATION DE L'OPERATEUR.....	5
3.3. POSTE DE TRAVAIL	5
3.4. CONDITION D'ENVIRONNEMENT.....	6
3.4.1. Travail sur terrain en pente.....	6
3.5. LIMITE D'UTILISATION ET INTERDICTION	6
3.6. RESPONSABILITES DU FABRICANT ET DE L'UTILISATEUR	6
4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	7
4.1. CARACTERISTIQUES	7
5. REGLES GENERALES DE SECURITE.....	7
5.1. GENERALITES.....	7
5.2. EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)	8
5.3. AVERTISSEMENTS / PICTOGRAMMES	8
5.4. PRODUITS TOXIQUES	8
5.5. ATTELAGE / REMORQUAGE –	8
5.6. MAINTENANCE ET REPARATION	8
6. MISE EN SERVICE ET FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE.....	9
6.1. DESCRIPTION DE LA MACHINE.....	9
6.2. MISE EN SERVICE DE LA MACHINE AU VERGER.....	9
6.3. POINTS DE CONTROLE AVANT CHAQUE UTILISATION.....	10
6.4. ATTELAGE – DETELAGE DE LA MACHINE	10
6.5. SUPPORT ASSURANT LE PLIAGE, LE STOCKAGE ET LE TRANSPORT DE LA MACHINE.....	11
6.5.1. Enlèvement de la machine du support.....	11
6.5.2. Remise en place de la machine sur le support.....	12
6.6. BRANCHEMENT DES FLEXIBLES HYDRAULIQUES DU VERIN DE DEPORT	13
6.7. STABILISATION DE L'ENSEMBLE « TRACTEUR – MACHINE » – LESTAGE DE L'AVANT DU TRACTEUR	13
6.8. CIRCULATION SUR ROUTE	13
6.9. REGLAGE DEPORT DE LA BROSE	13
7. MANUTENTION	14
8. TRANSPORT DE LA MACHINE SUR REMORQUE OU CAMION	15
9. MAINTENANCE	15
9.1. FLEXIBLES HYDRAULIQUES	15
9.2. GRAISSAGE	16
10. NETTOYAGE.....	16
11. REMISAGE	16
11.1. ENTRETIEN PREALABLE.....	16

11.2.	CONDITION D'ENTREPOSAGE.....	16
12.	DEMONTAGE ET MISE AU REBUT.....	16
13.	GARANTIE.....	17
1.2.	GENERALITES :	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.3.	IMPORTANT :	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

1. Objet de la notice d'instruction

Cette notice d'instructions contient toutes les informations et les instructions nécessaires pour faire fonctionner, régler et entretenir votre machine correctement et en sécurité.

Lisez la attentivement et respecter toutes les instructions et tous les conseils relatifs à votre sécurité.

Ce manuel fait partie de la machine. Il doit l'accompagner pour tout déplacement ou en cas de revente. La responsabilité de le conserver dans son intégralité et en bonnes conditions incombe à l'utilisateur de la machine.



Ce symbole de mise en garde identifie les messages importants à respecter pour votre sécurité. Lorsque vous rencontrez ce symbole, soyez attentif aux risques potentiels de blessure, lisez attentivement le message qui suit et informez les autres utilisateurs.



Ce symbole de mise en garde identifie les recommandations techniques d'une importance particulière. Il attire l'attention sur des instructions qui exigent d'être rigoureusement suivies afin d'éviter toute détérioration du produit, du procédé ou de son environnement.

Le constructeur se réserve le droit de procéder, sans préavis et à quelques moment que ce soit, à des modifications pour des raisons techniques ou commerciales ou encore pour rendre ses produits conformes aux exigences légales en vigueur dans les pays où ils sont utilisés et décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreurs ou omissions.



Pour votre sécurité, et pour une facilité d'utilisation, cette notice doit être lue complètement avant la première utilisation

GARANTIE

L'obtention de la garantie est subordonnée à l'application des prescriptions d'entretien de ce livret.

ENTRETIEN

Les indications contenues dans ce livret sont un guide pour vous rappeler que la machine nécessite des interventions propres à en garantir un fonctionnement en toute sécurité.

SERVICE APRES-VENTE

La société LA CANNE VALE et son réseau de distribution est à votre disposition pour un service après-vente efficace. Adressez-vous à elle pour tous travaux de réparation et de révision.

2. Identification de la machine

La plaque du constructeur se trouve sur le côté gauche du châssis de la machine ainsi que sur le support de pliage et de stockage de la machine.

Sur cette plaque le type de machine et le numéro de série sont indiqués (référence à spécifier pour toute commande de pièces détachées).

Ne pas ôter la plaque du constructeur et le marquage CE fixés sur la machine.

3. Conditions prévues d'utilisation

3.1. Fonction de la machine

Cette machine est destinée à effectuer un éclaircissage dans les vergers du stade bouton au stade petit fruit. Sa fonction est de contrôler la charge des arbres fruitiers.

Tout autre usage est considéré comme contraire à l'utilisation normale et est donc proscrit.

La société LA CANNE VALE décline toute responsabilité pour les dommages résultants d'une utilisation non conforme aux prescriptions, si les sécurités sont supprimées et si le matériel est utilisé pour tout autre usage que ce pourquoi il est prévu.

3.2. Qualification de l'opérateur

La machine doit être utilisée, entretenue et réparée exclusivement par des personnes habilitées (nommément désignées et qualifiées) préalablement instruites sur l'emploi de la machine et autorisées à s'en servir.

Seul le personnel formé par l'utilisateur principal peut accéder à cette machine. Cet utilisateur devra avoir reçu une formation de base par l'entreprise LA CANNE VALE.

Avant d'utiliser votre machine, familiarisez-vous avec toutes les commandes et son utilisation correcte. Cette notice est là pour rappeler les points de sécurité et les procédures à suivre pour l'utilisation de la machine.



Compétences : personnel habilité (nommément désigné et qualifié) ayant

- ✓ **Au moins 18 ans**
- ✓ **Pris connaissance de la présente notice**
- ✓ **Suivi une formation préalable**

3.3. Poste de travail

Il n'y a aucun poste de travail sur la machine, l'opérateur se trouve au poste de conduite du tracteur.



Il ne doit y avoir aucun opérateur à proximité de la machine en fonctionnement.

3.4. Condition d'environnement

3.4.1. Travail sur terrain en pente

Quelque que soit le type de terrain, il est nécessaire de positionner des masses à l'avant du tracteur afin d'assurer la stabilité de l'ensemble « tracteur-machine » (cf. 6.7). Suivant le modèle du tracteur, cette masse pourra être identique à la masse de la machine (soit 682 kg).



La machine ne peut pas être utilisée sur des terrains dont la pente est supérieure à 5 %

Adaptez votre vitesse et votre mode de conduite aux terrains, routes et chemins. Soyez vigilants et prudents !

3.5. Limite d'utilisation et interdiction

- Ne pas utiliser la machine avec des joncs cassés. Si on ne peut pas les remplacer, les couper avec un sécateur au plus près du ressort d'attache au rotor.
- **Il est interdit** d'utiliser la machine dans des dévers trop importants > 5%.
- **Il est interdit** de travailler avec cette machine par temps orageux.
- **Il est interdit** de travailler à moins de 10 mètres d'un conducteur électrique sous tension.
- **Il est interdit** d'utiliser la machine par un vent supérieur à **12.5 m/s**, soit 45 Km/h.
- **Il est interdit** de se trouver à proximité de la machine pendant son fonctionnement.
- **Il est interdit** de travailler sur des terrains présentant des risques : Fortes pentes, fossés, précipices, terrains accidentés.

3.6. Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur

Respectez l'ensemble des prescriptions d'installation, de fonctionnement, de réglages, de maintenance et de réparation contenues dans cette notice.

Utilisez exclusivement des pièces de rechange et des accessoires conformes aux préconisations du fabricant.

Ne modifiez pas vous-même et ne faites pas modifier par une autre personne votre machine et ses accessoires (caractéristiques mécaniques, électriques, hydrauliques, pneumatiques), sans demander au préalable l'accord écrit de votre fabricant.

Le non-respect de ces règles peut rendre votre machine dangereuse. En cas de dégâts ou de blessures, la responsabilité du fabricant sera entièrement dégagee.

4. Caractéristiques techniques

4.1. Caractéristiques

Mécanique

Longueur de la machine:	3,5 mètres
Largeur de la machine	Dépliée: 3,05 mètres
	Pliée 2,10 mètre
Hauteur de la machine :	3,23 mètres
Masse totale de la machine:	993 kg
Diamètres de la brosse :	3,05 mètres

Attelage

La machine est équipée d'un attelage de :	Catégorie 2
---	-------------

Hydraulique

Débit hydraulique nécessaire :	10 litres/mn
Pression hydraulique nécessaire :	190bars

Pneumatique

Dimension :	140 – 6 10PR T510
Pression de gonflage :	8-9 bars

Vitesse d'avancement

La vitesse d'avancement de la machine est déterminée par la vitesse d'avancement du tracteur. Elle dépend des distances de plantation et du stade d'intervention (fleurs ou petits fruits).

Stade fleurs:	de 1 à 15 km/h
Stade petits fruits:	de 1 à 7 km/h

Ces valeurs sont données à titre d'exemple

5. Règles générales de sécurité

5.1. Généralités

Les réglementations et les règles de prévention contre les accidents et relatives à la sécurité, à la médecine du travail, à la protection de l'environnement doivent être observées à tout instant.

Dans l'étude de cette machine, tout a été fait pour rendre plus sûr votre travail. La prudence est irremplaçable, il n'y a pas de meilleure règle pour éviter les accidents.

Ne jamais transporter de passagers sur la machine.

Il est conseillé d'avoir toujours à portée de la main une trousse de premier secours.

Avant toute intervention sur la machine s'assurer que celle-ci ne peut être mise en route accidentellement (détectez la machine et débranchez les flexibles hydrauliques).

Assurez-vous qu'aucune personne et aucun animal ne se trouve à proximité de la machine avant sa mise en marche et pendant son utilisation. **Il est recommandé** de reconnaître le terrain pour vérifier qu'il n'y ait pas d'obstacle particulier.

Avant toute utilisation, contrôlez le serrage des vis, écrous et raccords. Resserrez si nécessaire.

5.2. Equipements de protection individuelle (EPI)



Lorsque vous intervenez sur la machine, il est indispensable de porter des protections oculaires.

5.3. Avertissements / Pictogrammes

Les avertissements et pictogrammes apposés sur la machine fournissent des indications sur les mesures de sécurité à observer strictement et contribuent à éviter des accidents

Veillez à ce que les avertissements et pictogrammes restent propres et visibles en permanence. En cas de détérioration, demandez des autocollants neufs à votre fabricant (ou distributeur).

En cas de réparation, veillez à ce que les pièces de rechange portent les mêmes autocollants que les pièces d'origines.

5.4. Produits toxiques

Evitez tout contact avec la peau, les yeux et la bouche de l'huile hydraulique.

Le fluide hydraulique sous pression qui s'échappe peut avoir une force suffisante pour pénétrer la peau et provoquer de graves blessures. En cas de contact avec le corps, consultez immédiatement un médecin.

5.5. Attelage / remorquage –

L'attelage de la machine au tracteur ne doit se faire que sur les points d'attelage prévus à cet effet.

Assurez-vous de la compatibilité de la machine avec le tracteur (type d'attelage).

Ne pas stationner entre le tracteur et la machine sans avoir préalablement mis le levier de vitesses au point mort, serré le frein de parc du tracteur et de la machine.

Ne pas stationner entre le tracteur et la machine au cours d'une manœuvre du relevage du tracteur, que celle-ci soit pilotée à partir de la cabine ou de l'extérieur du tracteur.

Lors de l'attelage, placez les commandes du relevage du tracteur de telle sorte que celui-ci ne puisse pas bouger au cours des manipulations.

Une fois la machine attelée, le dispositif d'attelage doit être verrouillé. Vérifiez le bon verrouillage et l'état de l'attelage avant tout déplacement.

Après avoir attelé la machine, assurez-vous qu'il n'y ait pas de mauvaise répartition du poids sur le tracteur, ce qui pourrait compromettre la stabilité de l'ensemble. Pour cela mettre en place des masses de lestage sur le devant du tracteur conformément aux prescriptions du fabricant du tracteur (cf. point 6.8).

5.6. Maintenance et réparation

Les opérations de maintenance et de réparation ne doivent être effectuées que par des personnes qualifiées.

Maintenez toujours la machine et ses accessoires en parfait état de marche.

Respectez les périodicités d'entretien.

6. Mise en service et fonctionnement de la machine

6.1. Description de la machine

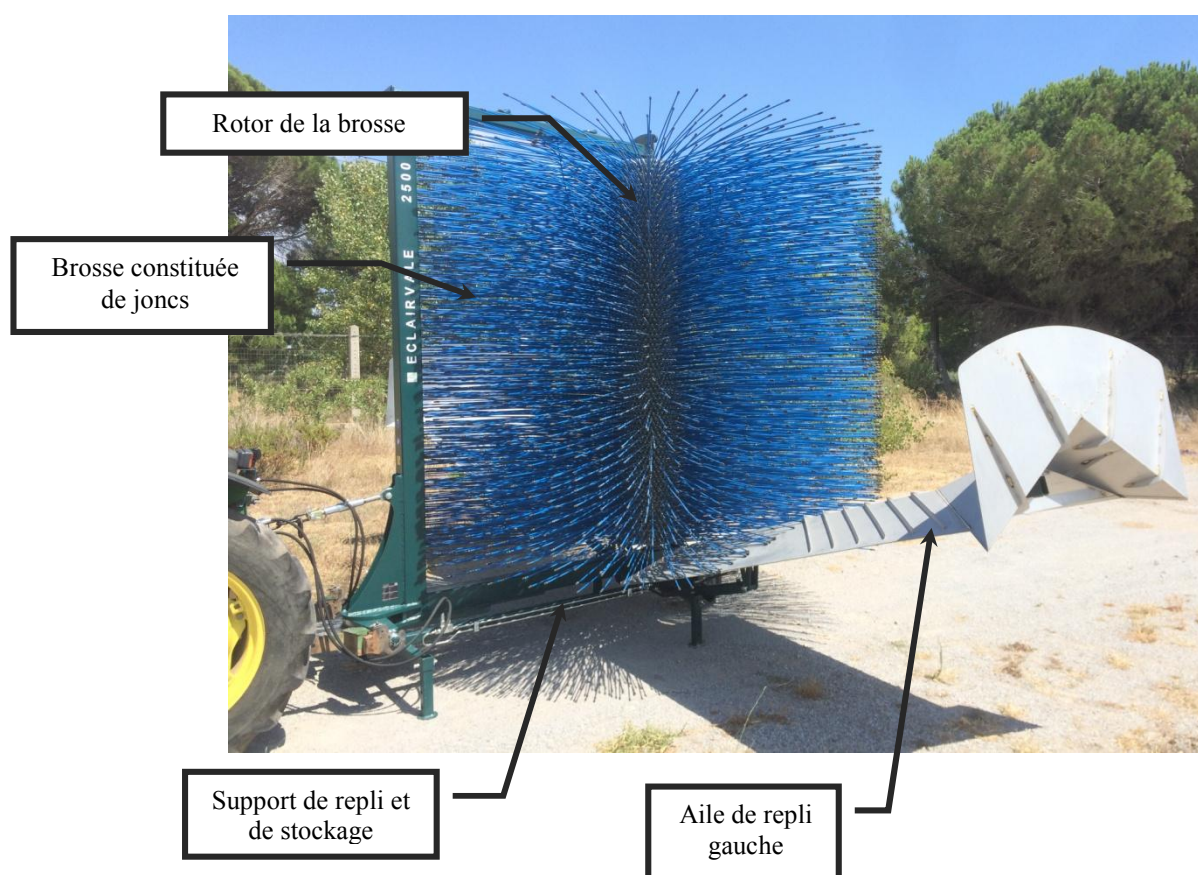
La machine est constituée d'un châssis mécano-soudé. Ce châssis supporte une « brosse » verticale de grand diamètre, libre en rotation et constituée d'un tambour muni de jons. Les jons sont en fibre de verre recouverte d'une protection plastique.

La machine s'attelle à un tracteur, elle peut être trainée ou portée.

Un vérin permet de déporter le châssis par rapport à l'axe du tracteur.

Un support de pliage et de stockage permet le rangement de la machine en toute sécurité ainsi que son transport sur les routes.

Pour effectuer un éclaircissage dans les vergers, il suffit de positionner la brosse au sein de la végétation. Lorsque le tracteur avance, la brosse effectue un mouvement de rotation, ce qui permet d'enlever des boutons, fleurs ou fruits.



6.2. Mise en service de la machine au verger

Pour utiliser la machine dans un verger il faut :

1. Atteler la machine (cf. point 6.4).
2. Déplier les ailes de repli des jons (cf. point 6.5.)
3. Enlever la machine de son support de pliage et de stockage (cf. point 6.5.).
4. Brancher les raccords hydrauliques du vérin de déport (cf. point 6.7.).

5. Stabiliser l'ensemble « tracteur-machine » à l'aide de masses positionnées à l'avant du tracteur (cf. point 6.8.).

6.3. Points de contrôle avant chaque utilisation

Avant chaque utilisation de la machine veuillez vérifier les points suivants :

- Aspect général.
- Contrôle pression et état des pneumatiques.
- Contrôle du tracteur (Huile moteur, frein de parking, ...).
- Contrôle de la stabilité de l'ensemble « tracteur – machine ».
- Penser, suivant l'utilisation, à respecter le pliage ou dépliage de la brosse (route ou travail).
- Contrôler l'état des joncs. Changer les joncs cassés ou dont la protection de l'extrémité fait défaut (cf. point 9.3).

6.4. Attelage – Dételage de la machine

Pour atteler la machine au tracteur il faut:

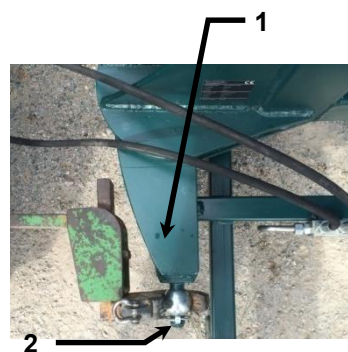
1. Relâcher les bras d'attelage du tracteur.
2. Régler les chandelles de l'attelage trois points du tracteur pour avoir les bras à la même hauteur.
3. Atteler la machine sur la barre d'attelage sans oublier de mettre les goupilles de sécurité.
4. Relier le **troisième point fourni avec la machine** au tracteur. Ne pas oublier de mettre les goupilles de sécurité sur l'axe recevant la chape du troisième point.
5. Régler le troisième point à l'aide du tendeur. Le troisième point fourni avec la machine, est muni d'une chaîne, il doit être laissé flottant avec la roue au sol.
6. Stabiliser et bloquer le système de relevage.
7. Pour dételer, procéder de façon inverse.



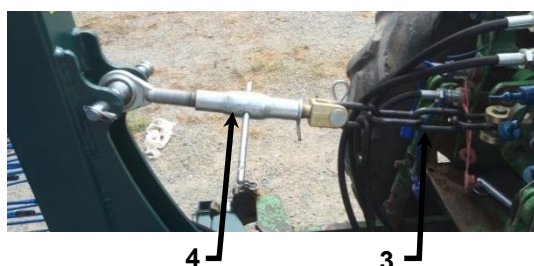
Nous recommandons l'utilisation de gants et de chaussures de sécurité.



Machine attelée



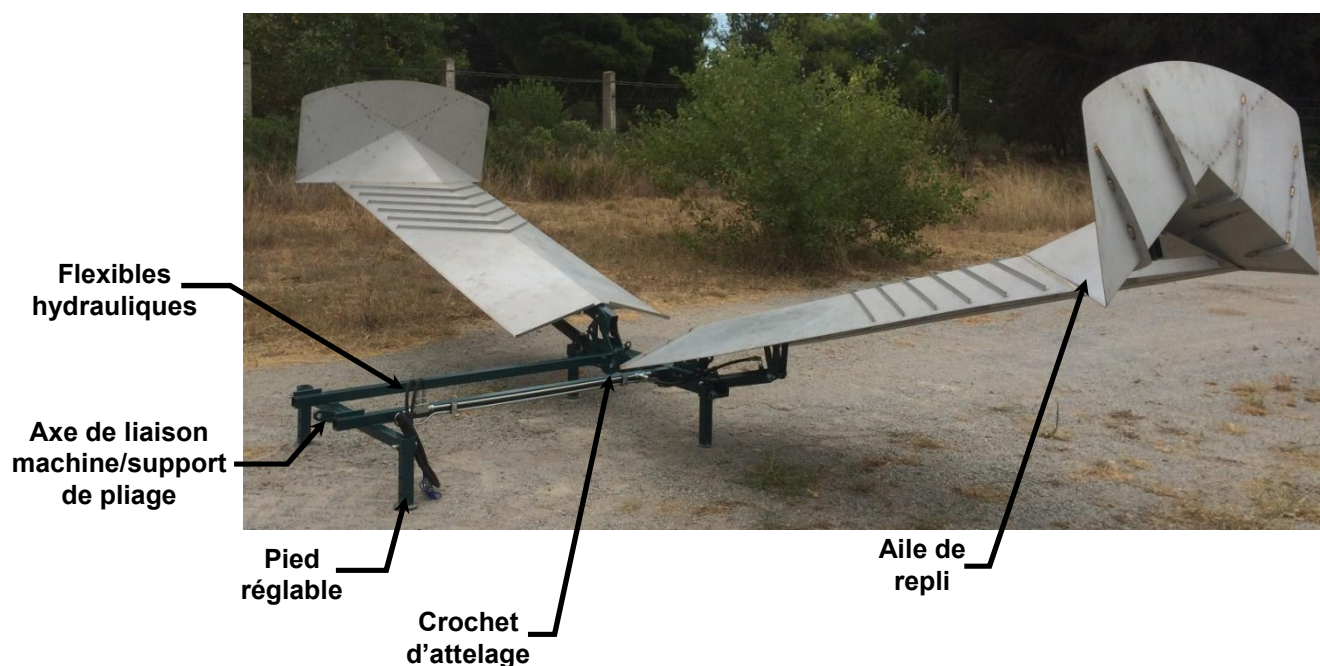
- 1 - Barre d'attelage
- 2 - Goupille



- 3 - Chaîne du 3^{ème} point
- 4 - Réglage 3^{ème} point

6.5. Support assurant le pliage, le stockage et le transport de la machine

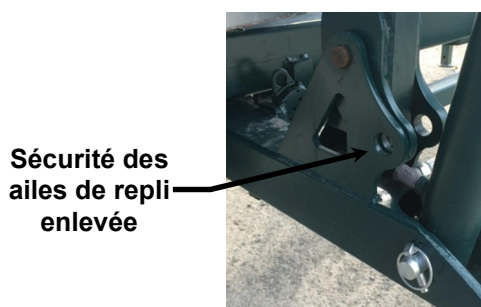
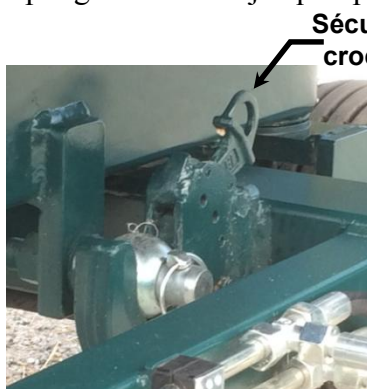
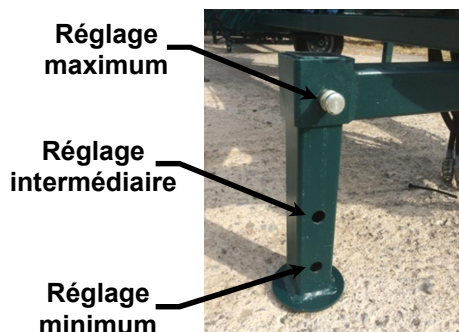
La machine est équipée d'un support assurant son stockage ainsi que son transport en la pliant à une largeur lui permettant de circuler sur les routes.



6.5.1. Enlèvement de la machine du support.

Pour enlever la machine de son support, **il faut qu'elle soit attelée** et exécuter la procédure suivante:

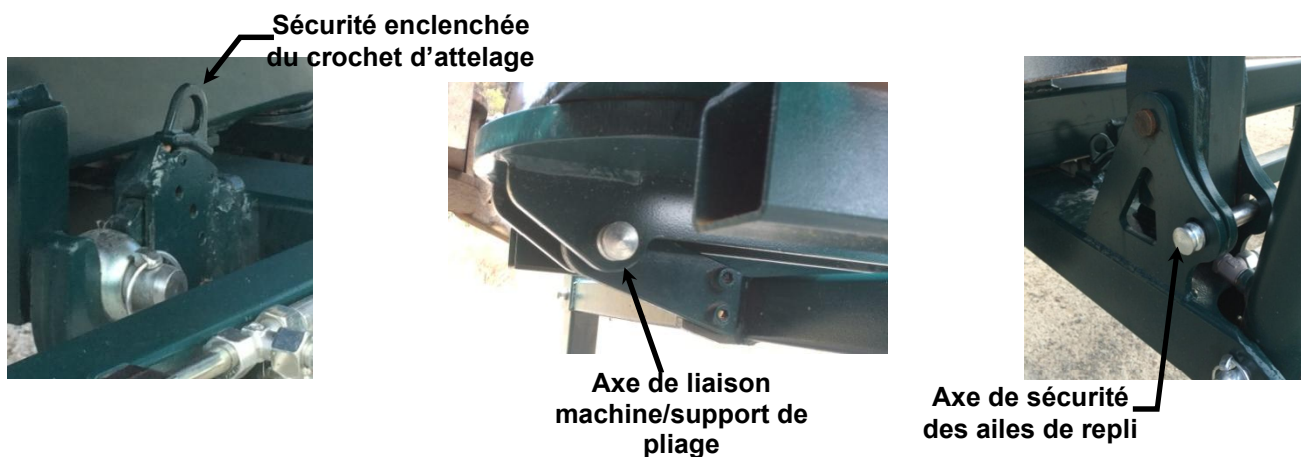
1. Vérifier que les pieds réglables du support soient au réglage maximum, la roue ne doit plus toucher le sol.
2. Enlever la sécurité des crochets d'attelage.
3. Enlever l'axe de liaison machine/support de pliage.
4. Enlever les axes de sécurités des ailes de replis.
5. Brancher les flexibles hydrauliques du support sur le tracteur.
6. Déplier les ailes.
7. Débrancher les flexibles hydrauliques.
8. Lever la machine suffisamment haut pour permettre le passage de la roue au dessus du support de pliage et avancer jusqu'à pouvoir la reposer au sol.



6.5.2. Remise en place de la machine sur le support.

Pour remettre la machine sur son support **il faut que la machine soit attelée** et exécuter la procédure suivante:

1. Vérifier que les pieds réglables du support soient au réglage maximum, la roue ne doit pas toucher le sol.
2. Enclencher la sécurité des crochets d'attelage.
3. Lever la machine suffisamment haut pour permettre le passage de la roue au dessus du support de pliage et reculer jusqu'à ce que les boules d'attelage soient au dessus des crochets d'attelage.
4. Poser la machine sur le support.
5. Mettre l'axe de liaison machine/support de pliage.
6. Brancher les flexibles hydrauliques du support sur le tracteur.
7. Plier les ailes.
8. Mettre les axes de sécurité des ailes.
9. Si vous voulez transporter la machine avec son support, lever l'ensemble et mettez les pieds réglables du support au réglage minimum.



Machine pliée

6.6. Branchement des flexibles hydrauliques du vérin de déport

Pour actionner le vérin de déport de la machine, il est nécessaire de brancher les flexibles hydrauliques sur les raccords du tracteur prévu à cet effet. L'alimentation en énergie hydraulique est fournie par le tracteur.



6.7. Stabilisation de l'ensemble « tracteur – machine » – Lestage de l'avant du tracteur



Quelque que soit le type de terrain, **il est nécessaire de positionner des masses à l'avant du tracteur** afin d'assurer la stabilité de l'ensemble « tracteur-machine ». Suivant le modèle du tracteur, cette masse pourra être identique à la masse de la machine (soit 682 kg).



La machine ne peut pas être utilisée sur des terrains dont la pente est supérieure à 5 %

6.8. Circulation sur route

Pour circuler sur la route **il est impératif de plier la brosse** (cf. point 6.5.2) pour que sa largeur soit conforme aux règles de circulation et pour que l'éclairage du tracteur soit parfaitement visible.

Avant de circuler sur la route, vérifier que l'éclairage arrière du tracteur soit parfaitement visible.

6.9. Réglage déport de la brosse

Il est possible de déporter la machine à l'aide d'un vérin. La commande de ce vérin s'effectue avec un distributeur du tracteur (cf. point 6.6, branchement flexibles hydrauliques). Ceci permet de positionner le tracteur loin de la végétation.



Régler le déport de la machine en fonction du travail souhaité.

La végétation et les fruits peuvent être endommagés par leur contact avec le tube et les ressorts du rotor.



Machine déportée



Machine dans l'axe



Vérin de déport

7. Manutention

La manutention de la machine se fera à l'aide de l'anneau de levage prévu à cet effet, par un appareil de levage. L'anneau à utiliser est celui positionné au plus près de l'axe de la brosse. La position de cet anneau a été étudiée pour que la machine soit parfaitement équilibrée lorsqu'on la lève.



Veillez utiliser un escabeau pour accéder à l'anneau de levage.



Position anneau de levage



Anneau de levage



L'autre anneau, situé à l'avant de la machine vers l'attelage, ne doit pas être utilisé. Cela créerait un déséquilibre qui pourrait être source de danger. Il est utilisé uniquement par la société LA CANNE VALE lorsque la brosse est absente.



Lors du levage de la machine, veiller à ne jamais se mettre sous la machine soulevée.

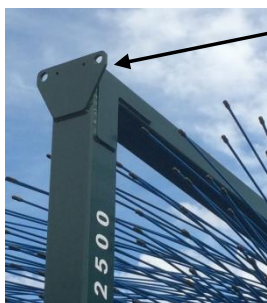
8. Transport de la machine sur remorque ou camion

Des points d'attache, deux à l'avant et deux à l'arrière, ont été prévus pour arrimer la machine lorsqu'on la déplace sur une remorque ou sur un camion.

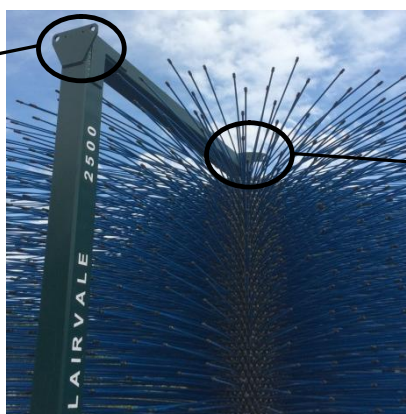
Le déplacement de la machine sur remorque ou sur camion doit se faire avec la brosse repliée.



Veuillez utiliser un escabeau pour accéder aux points d'arrimage.



Deux points d'attache à l'avant



Deux points d'attache à l'arrière

9. Maintenance

Seules les interventions décrites dans cette notice peuvent être faites par l'utilisateur. Pour toutes autres interventions, contacter la société LA CANNE VALE. Votre sécurité et la garantie de l'appareil en dépendent.

Maintenez toujours la machine et ses accessoires en parfait état de marche.

Avant toute intervention

- Veillez à ce que la machine soit correctement stabilisée : machine attelée au tracteur ou supports assurant la stabilité en place (cf. point 6.6).
- Si la machine est attelée au tracteur : Arrêtez le moteur du tracteur, retirez la clé de contact, mettez le levier de vitesses au point mort et serrez le frein de parc.

9.1. Flexibles hydrauliques

Vérifier régulièrement l'état des flexibles hydrauliques. Les changer s'ils présentent des signes de détérioration (enveloppe craquelée, accrocs,...) ou si l'huile hydraulique suinte au niveau des sertissages.

9.2. Graissage

Certains éléments de la machine nécessitent un graissage régulier.
Utiliser des pompes à graisse. Des graisseurs sont prévus à cet effet.

Toutes les 40 heures

- Rotule de roue avec de la graisse type LGEV2 SKF.
- Paliers du rotor de la brosse avec de la graisse type LGEV2 SKF
- Rotules du vérin de déport avec de la graisse type LGEV2 SKF
- Axe des vérins de repli avec de la graisse type LGEV2 SKF
- Barre d'attelage avec de la graisse type LGEV2 SKF

10. Nettoyage

Nous recommandons de nettoyer la machine régulièrement, notamment avant de la graisser. Il doit être effectué dans une zone prévue à cet effet.

En cas d'utilisation d'une lance haute pression, ne pas la tenir trop proche de la machine et éviter de diriger le jet sur les flexibles hydrauliques, les graisseurs, etc... (un jet à haute pression peut être néfaste à utiliser avec modération).

11. Remisage

11.1. Entretien préalable

Avant remisage il est nécessaire de graisser les rotules de roue, les paliers du rotor de la brosse, les rotules du vérin de déport, les vérins de repli, la barre d'attelage et les roues pour éviter leur oxydation.

Nous recommandons d'effectuer un lavage complet de la machine avant de la graisser.

En cas d'utilisation d'une lance haute pression, ne pas la tenir trop proche de la machine et éviter de diriger le jet sur les flexibles hydrauliques, les graisseurs, etc... (un jet à haute pression peut être néfaste à utiliser avec modération).

11.2. Condition d'entreposage

Cette machine doit être remise à l'abri, sur son support de stockage assurant la stabilité de la machine une fois dételée (cf. point 6.5).

Pour éviter d'abîmer le pneumatique, régler les quatre pieds du support afin que la roue ne touche pas le sol.

12. Démontage et mise au rebut

Lors de la mise au rebut de la machine, il convient de respecter les normes en vigueur.

Il est rappelé **qu'il est absolument interdit d'abandonner les déchets dans l'environnement.**

Tous les déchets sont des sources de danger potentiel et de pollution de l'environnement.

13. Garantie

13.1. Caractéristiques générales

La société LA CANNE VALE décline sa responsabilité et sa garantie :

- Pour chocs et accidents,
- Si les instructions de mise en route, d'entretien et d'utilisation de la présente brochure ne sont pas respectées,
- Pour une utilisation non conforme aux prescriptions de la présente notice d'utilisation,
- Dans le cas de modifications de la machine sans accord du fabricant ou d'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine,
 - Si la plaque « constructeur » a été enlevée.

13.2. Couverture

La garantie couvre le remplacement des pièces défectueuses par nos soins, hors pièces d'usure (tiges, roulements, pneu, vérins). En ce cas, le transport de et vers nos ateliers est à la charge et sous la responsabilité du client. La durée de la garantie est de **dix ans**. La présente garantie ne couvre pas les éventuelles charges ou pertes d'exploitation liées à l'immobilisation de la machine.